

*MAIRIE de MONT SUR MONNET*  
*19 RUE PRINCIPALE - 39300 MONT SUR MONNET*

<b>COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 JUILLET 2018</b>
--

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Karine CORNIER, Fabienne PERNOT, Michel DE ALMEIDA, Thierry CHEF, Sandy GIRARDOT, Thomas RAMBOZ, Vincent AUGER, Pierre-Yves DOUILLET.

Absents excusés : Nelly GAVAND (pouvoir donné à Sandrine BONIN), Dominique RAMBOZ (pouvoir donné à Michel DE ALMEIDA),

Secrétaire de séance : Karine CORNIER

**INTERVENTION CABINETS SOLIHA ET B2EC**

Suite à la visite des locaux, dans le bâtiment de la Mairie, Monsieur LACANAL du Cabinet SOLIHA et Monsieur COMPAGNON du Cabinet B2EC présentent une proposition d'étude de faisabilité avec ses objectifs, le contenu et la méthodologie. Une étude supplémentaire est demandée pour le chauffage des autres logements.

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juin 2018, approuvé à l'unanimité

***A l'unanimité l'ordre du jour est modifié pour délibérer sur l'intervention des cabinets Soliha et B2EC.***

**RENOVATION BATIMENT MAIRIE AVEC LE CONCOURS CABINETS SOLIHA ET B2EC**

A l'unanimité le Conseil Municipal a décidé de solliciter les services des cabinets, pour l'étude technique et la réalisation des travaux correspondants dans le bâtiment de la Mairie, pour un montant TTC de 2970€ pour le Cabinet SOLIHA et un montant de 1800€TTC pour la Cabinet B2EC.

**CIMETIERE**

Madame le Maire présente la proposition du Cabinet FINALYS, pour la mise en place des procédures obligatoires dans la gestion du cimetière. L'intervention du Cabinet, pour présenter nos devoirs et obligations concernant le cimetière, et, leur concours pour la mise ne place sur notre commune, sera programmée pour le Conseil Municipal du mois de septembre. Le caveau d'attente sera mise en place au nord à proximité des anciennes tombes.

**TVA REDUITE**

Au vu de la suppression de la TVA réduite par l'Etat, une délibération peut être prise afin de se positionner contre cette suppression. A 3 voix contre, 3 abstentions et 5 voix pour, le Conseil Municipal décide de prendre la délibération d'opposition.

**TARIFS GITE**

Modification des tarifs de location pour le gîte à l'unanimité. Dorénavant, il sera loué 500€ la semaine en période de vacances scolaires et 350€ la semaine hors période de vacances. Les locations sont du samedi 16h au samedi suivant 10h.

**SALLE COOP**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de Madame DUBOIS pour le nettoyage du sol de la Salle COOP, pour un montant de 237.60€.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZERROY JURA**

Information de la cotisation 2018 pour le service ADS (instructions demandes urbanisme), avec une augmentation de 10%. Information de l'engagement depuis le 29 mai 2018 du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).

**RAPPORT DES COMMISSIONS**

Agents : le contrat de Sébastien BRUN sera renouvelé.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Syndicat des Eaux du Lac d'Ilay : des devis pour le surpresseur ont été demandés,
- ✓ Cartes jeunes (364€ en 2017). Le Conseil Municipal décide de poursuivre l'opération,
- ✓ Borne incendie route de Loulle : Une relance sera faite,
- ✓ Panneau Marais : en attente de devis,
- ✓ Faire élaguer l'arbre pris dans le lampadaire vers la Mairie,
- ✓ Le prochain conseil Municipal aura lieu le vendredi 7 septembre à 20h00,

Le Maire,

Séance levée à 23h40.